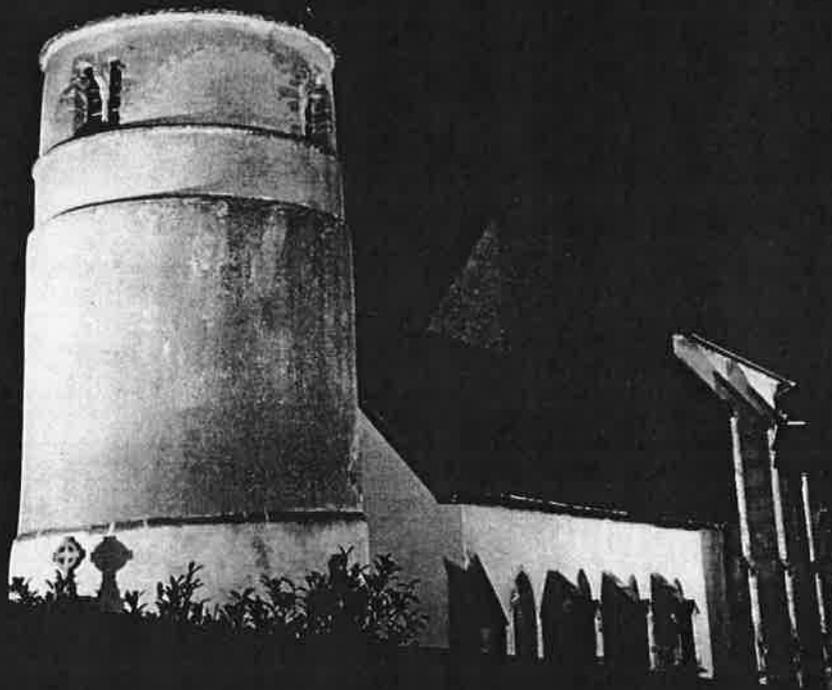


*Zetter*

2011



ZETTING - DIEDING



## Le Mot du Maire

*Chers concitoyens,*

*Par votre vote aux dernières élections municipales, vous m'encouragez à poursuivre l'effort entrepris pour faire entrer notre commune dans le vingt-et-unième siècle.*

*Comme vous pouvez le constater, le programme annoncé pour 2001 s'est déjà concrétisé : qu'il s'agisse du parking derrière la mairie, de la transformation de l'ancien préau en remise et garage, de la nouvelle toiture pour l'école élémentaire, du mur d'enceinte du cimetière de Dieding, de l'installation d'un columbarium à Zetting, ou encore de la construction d'un trottoir, rue de Dieding.*

*La révision projetée et nécessaire de notre Plan d'Occupation des Sols, sera, quant à elle, infléchie par la mise en application de la récente Loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains). Un PLU (Plan Local d'Urbanisme), compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale du secteur, se substituera au POS communal. Ce document contiendra le projet de développement et d'aménagement local. Plus simple et plus lisible que les règles anciennes, il ouvre plus de possibilités : permettant par exemple à une commune de mettre le coût d'aménagement d'une voie nouvelle à la charge des propriétaires de terrains que cette voie rendra constructibles. Une façon de faire supporter une part de charge par celui qui tirera bénéfice de la plus-value du terrain.*

*D'autres transformations se préparent, comme celle du District, auquel la Commune adhère depuis 1972, et qui deviendra Communauté d'Agglomération au 1<sup>er</sup> janvier prochain.*

*L'exercice de compétences nouvelles, certaines obligatoires, d'autres optionnelles, ne manquera pas de se répercuter sur le fonctionnement des communes membres.*

*De nouveaux services seront rendus, des charges transférées. La perception de la taxe professionnelle sur toutes les entreprises implantées dans les 25 collectivités et une dotation de fonctionnement bonifiée assureront de confortables recettes à cette nouvelle structure intercommunale de 50 000 habitants.*

*De concert avec les autres élus délégués, nous veillerons à une juste répartition des richesses et à la prise en compte des besoins des petites communes.*

*Confiant dans les possibilités de développement que nous offrent ces nouvelles dispositions, je reste néanmoins vigilant et m'opposerai résolument à toute tentative de vassalisation qui nous ferait perdre notre identité.*

*Ces quelques mots, placés sous le signe du changement, auraient pu évoquer encore d'autres transformations imminentes, comme l'abandon du franc au profit de l'euro et les contorsions mentales que nécessitera la conversion des monnaies. Mais dans tous les cas on s'habitue : vivre n'est-ce pas devoir s'adapter à des conditions qui évoluent sans cesse ?*

*Alors... Pas de stress ! Passez de joyeuses fêtes !*

*Et entrons pleins d'allant dans la nouvelle année ! Elle promet pour le moins de ne pas être ennuyeuse.*

Jean-Marie Meyer

# Les domaines de compétences des élus de la commune

## Constitution des commissions municipales

### Commission de l'Urbanisme et des Travaux

Président : MEYER Jean-Marie,  
Membres : STENGER Fabien, MEYER Alain, MEYER  
Thierry, MEYER Antoine, KITTEL Michel, HEITGER  
Christophe, HOFFMANN Daniel, MASSING Marc,  
BARTHEL Camille, GABRIEL Armand, LETT Martine,  
PEIFER Michèle

### Commission des Finances

Président : MEYER Jean-Marie  
Membres : STENGER Fabien, STERN Martine,  
MEYER Antoine, GABRIEL Armand, LETT Martine

### Commission de la Forêt et des Affaires Agricoles

Président : MEYER Jean-Marie  
Membres : STENGER Fabien, MEYER Alain, MEYER  
Thierry, MEYER Antoine, HEITGER Christophe,  
HOFFMANN Daniel, PEIFER Michèle

### Commission de l'Information et de la Communication

Président : MEYER Jean-Marie  
Membres : STENGER Fabien, STERN Martine,  
MEYER Antoine, FOUILHAC-GARY Corinne, KITTEL  
Michel, MASSING Marc, HEITGER Christophe,  
MEYER Thierry

### Commission de la Chasse

Président : MEYER Jean-Marie  
Membres : MEYER Thierry, GABRIEL Armand

### Commission Socio-culturelle

Président : MEYER Jean-Marie  
Membres : STENGER Fabien, STERN Martine,  
MEYER Thierry, FOUILHAC-GARY Corinne, KITTEL  
Michel, HEITGER Christophe, PEIFER Michèle

### Commission de DIEDING

Président : MEYER Jean-Marie  
Membres : STERN Martine, FOUILHAC-GARY  
Corinne, HOFFMANN Daniel, GABRIEL Armand,  
LETT Martine, PEIFER Michèle

### Commission des Marchés

Président : MEYER Jean-Marie ou son représen-  
tant STENGER Fabien

Membres titulaires : STERN Martine, MEYER  
Antoine, GABRIEL Armand

Membres suppléants : FOUILHAC-GARY Corinne  
KITTEL Michel, LETT Martine

### Commission CCAS

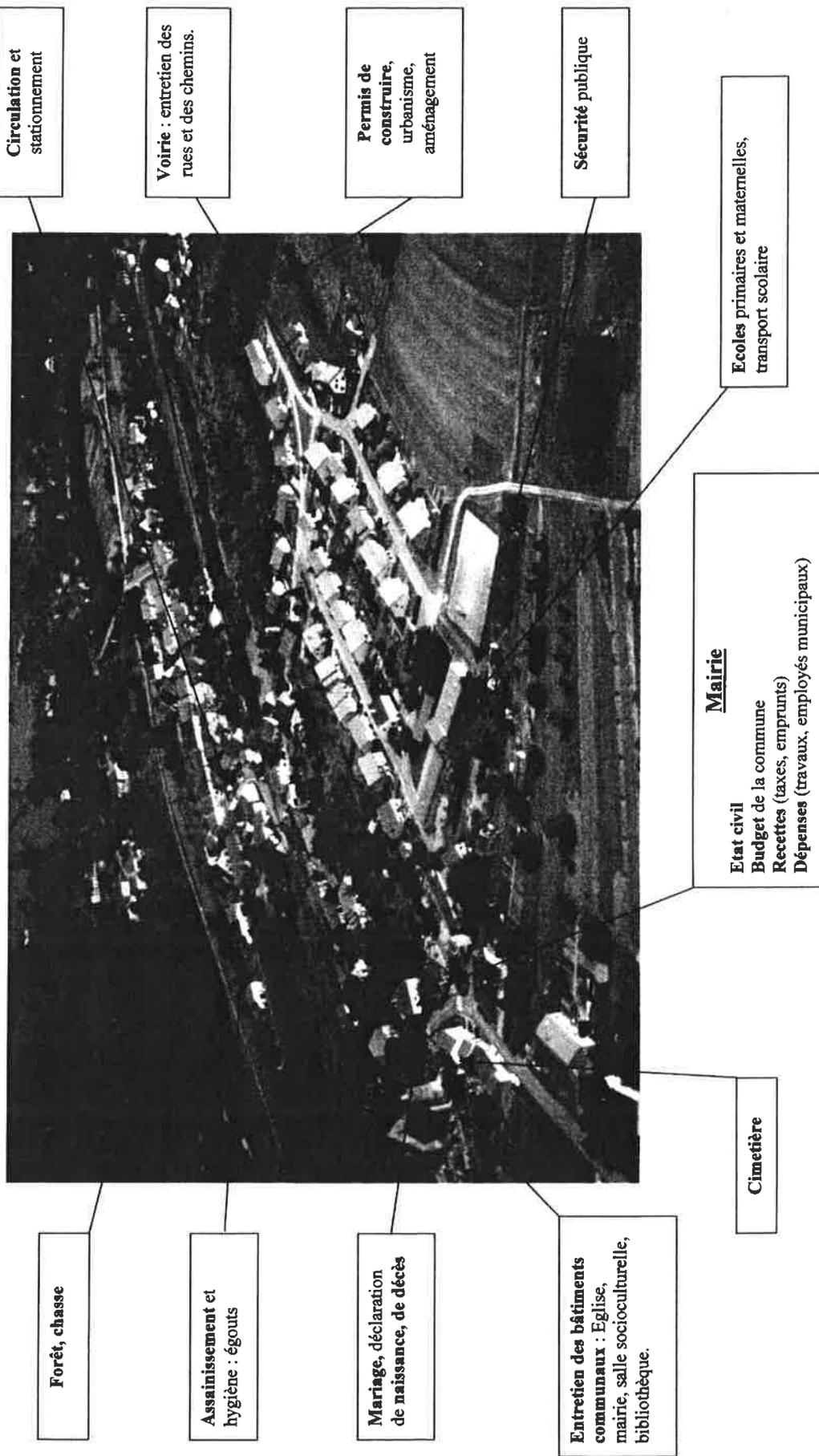
Président : MEYER Jean-Marie,  
Membres élus représentant le Conseil Municipal :  
STENGER Fabien, FOUILHAC-GARY Corinne,  
LETT Martine.  
Membres nommés (hors conseil municipal) :  
SCHLEGEL Irène, MEYER Mariette, KLEIN Marie-Claire.

## La composition du Conseil Municipal suite aux élections de mars 2001

MEYER Jean-Marie, Maire  
STENGER Fabien, 1<sup>er</sup> adjoint  
MEYER Alain, 2<sup>ème</sup> adjoint  
STERN Martine, 3<sup>ème</sup> adjoint  
MEYER Thierry  
MEYER Antoine  
FOUILHAC-GARY Corinne  
KITTEL Michel

HEITGER Christophe  
HOFFMANN Daniel  
MASSING Marc  
BARTHEL Camille  
GABRIEL Armand  
LETT Martine  
PEIFER Michèle

## Les compétences des élus locaux



*Le conseil municipal exerce des compétences dans de multiples domaines.  
Le maire et les adjoints sont chargés de l'application des décisions.*

## Principaux travaux et dépenses d'investissement réalisés en 2001



**Cimetière de Zetting : réalisation d'un columbarium : 77 000 F**

Subvention : 40 % sur 62 000,- F = 24 800,- F



**Réfection de la chaussée au-delà des limites du chantier rue de l'église :**

(rue des mésanges : 34 300 F ; haut de la rue de l'église : 38 600 F)



**Fin de la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux dans la rue de l'église :**

(alimentation des habitations par raccordement souterrain, dépose des mâts et réseaux aériens, réfection des trottoirs, pour partie en pavés, pour partie en macadam)

Paiement d'acomptes pour un montant de 597 500 F et du solde 318 000 F



**Groupe scolaire "Les Mésanges" :**  
crépissage du préau.

Remplacement de la couverture du bâtiment de l'école primaire : 146 500 francs

Subvention : 65 % sur 126 570 = 82 200 F

**Assainissement pluvial, consolidation de la chaussée, macadam, dans la partie supérieure de la rue de la Forêt :**  
19 750 F

**Pose de bordures et création de trottoirs dans la Rue de Dieding :**  
300 000 F  
Subvention : 51 % sur 210 095 F = 107 100 F

**Acquisition de terrains** (dans le prolongement du récent parking, et aussi pour des extensions de voirie rue de l'église et impasse des blés) :  
29 000 F

**Matériel de défense contre incendie :**  
Remplacement de 3 poteaux d'incendie : rue de la chapelle, rue principale, et grand'rue à Dieding :  
55 000 F  
Subvention : 30 % sur 42 000 F = 12 600 F

**Police de la circulation :** renouvellement d'une grande partie des panneaux réglementant la circulation routière. Coût : 38 500 F  
Réfection du marquage au sol : 14 000 F



**Mairie :** Construction d'un parking de 12 places :  
380 000 F  
Subvention : 132 900 F

**Remplacement des volets** sur le bâtiment communal : 2A rue de l'église : 16 000 F  
Subvention : 7 200 F

**Acquisition de matériel pour le service Entretien :**

- une potence montée à l'arrière du tracteur, avec levage hydraulique, entre autres pour faciliter la vidange des seaux d'avaloirs : 20 000 F
- une tondeuse série professionnelle : 10 000 F
- un nettoyeur haute-pression avec accessoires : 4 600 F

**Achat de matériel informatique :**  
4 200 F + 1 500 F

**Achat des matériaux :** (planches, quincaillerie...) pour la transformation en hall de stockage et abri véhicules de l'ancien préau attenant à la Mairie : 10 000 F



**Cimetière de Dieding :** Réfection du crépi du mur d'enceinte. Pose d'une couvertine en grès des Vosges : 100 000,- francs  
Subvention : 40 % sur 93 760 = 37 500 F

## Dépenses d'investissement susceptibles d'être retenues au B.P. 2002

- Voirie définitive dans la 3<sup>ème</sup> tranche du lotissement (Rue des Vergers)
- Travaux de consolidation de chaussée et assainissement pluvial dans le fond de la rue du chemin de fer
- Transformation du 1<sup>er</sup> étage du bâtiment de la Mairie

- Mise en conformité du logement de l'ancienne école de Dieding
- Acquisitions foncières pour l'extension de la zone constructible

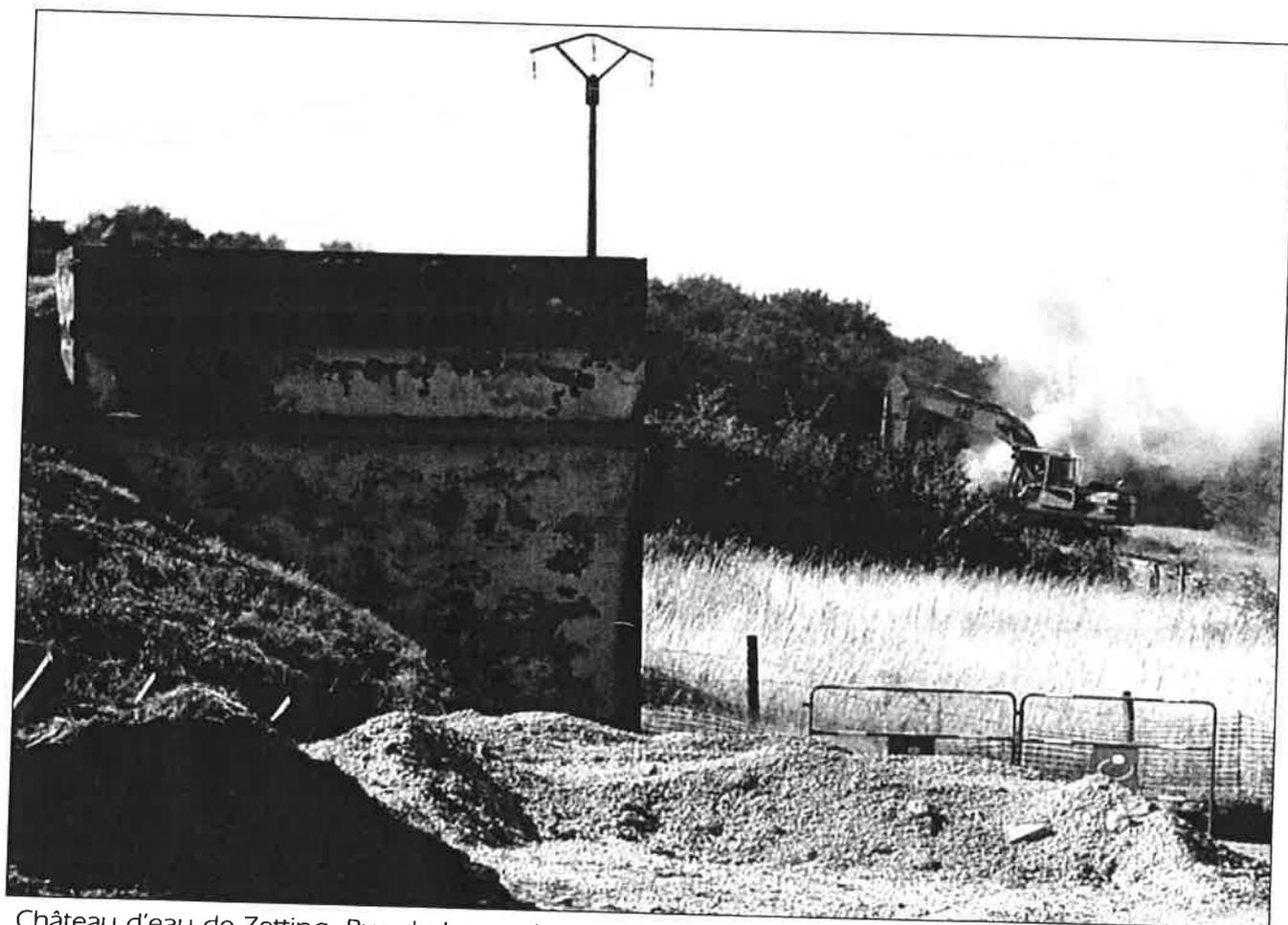
## "Des travaux de renforcement de conduite"

Le Syndicat des Eaux de Zetting-Wiesviller-Woelfling regroupe les trois communes précitées et dessert les écarts de Bliesbrück et Blies-Ebersing.

La population totale avoisine 2 500 personnes. L'eau du forage de Zetting est issue de la nappe du grès vosgien. Elle est de bonne qualité et ne subit aucun traitement malgré une dureté prononcée. La ressource est bien protégée et forme une nappe captive sous couvert argileux. Réglementairement, le forage bénéficie de périmètres de protection nouvellement délimités (arrêté préfectoral du 05/02/1999).

Au niveau de la station de pompage, l'eau d'exhaure aboutit dans une bache de 125 m<sup>3</sup> à proximité directe du puits. De là, elle est reprise par pompage :

- vers le réservoir de Zetting (350 m<sup>3</sup>) dont la zone de distribution comprend exclusivement Zetting et l'annexe de Dieding
- vers le réservoir de Wiesviller (400 m<sup>3</sup>) lequel dessert Wiesviller et Woelfling et les différents écarts de Bliesbrück (Hermeskappel) et Blies-Ebersing (fermes "Grand" et "Petit Wiesing" par surpression. De même, les zones constructibles en expansion sur Wiesviller et Woelfling sont alimentées par la surpression et sont appelées à se développer.



Château d'eau de Zetting, Rue du Langenberg

Le Syndicat des Eaux présente la particularité de posséder un réseau de canalisations intégralement en PVC, construit à l'origine à partir de 1965 en PVC collé.

Lors du renouvellement des pompes d'exhaure et de refoulement, les débits respectifs ont été renforcés pour répondre à l'augmentation régulière des besoins et pour adapter la durée de pompage au volume souhaité. C'est ainsi que la pompe d'exhaure a vu son débit passer de 28 à 40 m<sup>3</sup>/h. La pompe de refoulement vers le château d'eau de Zetting est passée de 10 à 15 m<sup>3</sup>/h, celle alimentant le château d'eau de Wiesviller de 18 à 28 m<sup>3</sup>/h.

Pour éviter tout risque de rupture et augmenter le débit de 18 à 28 m<sup>3</sup>/h, le remplacement de l'ancienne conduite en PVC collé datant de 1965 devait être réalisé, notamment dans la partie basse du tracé où la pression maximale est passée de 14 à 18 bars.

**Adresse :** Syndicat des Eaux de Zetting-Wiesviller-Woelfling  
13, rue de l'Eglise  
57905 ZETTING

**Accueil téléphonique :** aux heures de bureau au 03 87 02 36 00

**E-mail :** mairie.zetting@wanadoo.fr

**Secrétaire :** Raymonde EITEL

**Président :** Fabien STENGER

C'est ainsi que 745 mètres du refoulement vers Wiesviller ont été remplacés par une nouvelle conduite de 125 mm de diamètre et 345 mètres pour le refoulement vers Zetting et la distribution.

En partie basse, une forte pente de l'ordre de 100 % donnait une dimension spectaculaire aux déplacements d'engins dans un milieu assez hostile.

A la fin des travaux de pose et après vérification de la tenue en pression et de la conformité sanitaire, le basculement successif vers les nouvelles conduites a été entrepris le 22 novembre dernier.

L'étude a été réalisée avec le concours de la DDAF (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt). Par ailleurs, l'opération bénéficie d'un subventionnement du Département de la Moselle au titre du programme AEP sur la base d'une dépense de 875 000 F HT au taux de 30 %.

Ces travaux d'investissement nécessaires permettent de répondre à la consommation et assurer une exploitation optimale de l'installation.

## **Exploitation du réseau et station de pompage :** Alain MEYER

Tél. : 06 72 09 34 34

## **Correspondants clients pour les URGENCES uniquement (fuites avant compteur) :**

**ZETTING :** Alain MEYER

Tél. : 06 72 09 34 34

**WIESVILLER :** Franck WEISS

Tél. : 06 09 02 08 89 ou 06 17 94 18 47

**WOELFLING :** Christophe HEITGER

Tél. : 06 78 90 52 96

## **Vive l'eau**

La campagne : «VIVE L'EAU ! LES JEUNES SE MOBILISENT» organisée par l'agence de l'eau RHIN MEUSE, s'est déroulée courant décembre dans les classes CM1 et CM2 de la commune.

La venue d'un animateur pendant une journée, l'accompagnement des élèves sur un cours d'eau

et la diffusion d'une importante documentation pédagogique leur ont permis de mieux appréhender la protection de nos rivières et de nos nappes.

Une belle manière de dire que :

«L'EAU C'EST LA VIE»

## Les vitraux de l'église

Notre église paroissiale surprend par l'ampleur de son chœur, formé de deux travées et d'une abside à 5 pans, élevé, comme l'indique une inscription sur le 2<sup>ème</sup> contrefort sud, en 1434.

La sculpture n'a pas été épargnée pour orner cette belle construction ; on y remarque en particulier une Mise au tombeau dans un important décor architectural.

Mais, surtout, un ensemble exceptionnel de vitraux fut réalisé, dont la richesse frappait les hommes au XVIII<sup>e</sup> siècle : "le vitrage peint est magnifique", lit-on dans un rapport de 1717.

Mais, dès ce temps, on signalait qu'il était "cassé en plusieurs endroits".

### L'histoire des vitraux

Ce sont probablement les Bénédictins qui pourvurent l'église après 1434 de ces vitraux. Toutes les sept fenêtres, hautes de 8 mètres, étaient pourvues de vitraux anciens. Une partie seulement est encore conservée.

Evidemment, l'appartenance de Zetting aux comtes protestants de Nassau-Sarrebruck, les grandes guerres du XVII<sup>e</sup> siècle, les tempêtes ont contribué à leur destruction.

Durant la guerre de Trente Ans (1618-1648), notre région fut dévastée. En 1627 les troupes impériales des comtes de Kratz pillèrent l'église.

En décembre 1635, l'autorité comtale de Sarrebruck rapporta que Zetting et Dieding étaient déserts.

Les destructions intervenues lors des conflits sont difficiles à apprécier. En l'absence de recensement préalable, comment connaître le nombre de panneaux disparus.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, ces vitraux ne furent pas non plus très estimés.

D'après les archives paroissiales, Barth Bartholomé (curé de Zetting de 1811 à 1830) fit enlever un certain nombre de panneaux (trop obscurs) à cause de ses problèmes de vue et les remplaça par du verre ordinaire afin d'augmenter la lumière naturelle.



Avril 1945

La tradition populaire raconte que l'abbé Christophe Vérité (dont la tombe se trouve exactement face à l'entrée de l'église) s'efforça de 1842 à 1887 de récupérer les fragments de vitraux dispersés à Zetting, chez les enfants de l'école auxquels ils avaient été distribués comme "bons points".

"Une grande partie était même dans les habitations particulières du village" (G. Boulangé).

Le 11 juin 1891, l'église fut classée "Monument Historique".

De 1888 à 1893, l'administration allemande chargea l'architecte de la cathédrale de Metz, Pierre

Tornow et la maison Ott de Strasbourg de restaurer les verrières en les répartissant en trois fenêtres. L'architecte ne semble guère pressé de terminer le chantier.

En témoigne la lettre du 30 mai 1893 adressée par l'abbé Jean Justin Bour (curé de 1890-1897) à Tornow dont voici quelques extraits :

"Monsieur l'Architecte,  
Décidément voici bientôt deux ans que notre vitrail est parti, et il nous arrive comme à sœur Anne dans la légende : Nous ne voyons rien venir !... Il faut avouer que nous sommes vraiment bonnes gens d'attendre ainsi. Et pendant ce temps, nous souffrons, votre serviteur surtout, des inconvénients divers résultant de cet état de choses. La fermeture en planches est disloquée par les variations de la température, au point que le vent s'amuse avec les cierges pendant les offices et nous amène toutes sortes de choses sur l'autel... C'est vraiment dommage que notre église ne se trouve pas à Morhange, n'est-ce pas ? Car alors il y a longtemps que le vitrail serait en place. Depuis votre lettre du 15 décembre 1892 j'attends vaine-

ment votre visite annoncée... Bour Curé".

Pourquoi faut-il qu'à la faveur de cette restauration plusieurs panneaux aient disparu de Zetting, dont un se retrouve aujourd'hui au Musée de Darmstadt, un au musée de l'Œuvre Notre-Dame à Strasbourg et 4 autres dans l'église de Morhange ? Nous y reviendrons plus loin.

En 1940, les vitraux furent évacués dans dix longues caisses en Charente. En 1943, ils reviennent en Lorraine, sont entreposés dans les caves du tribunal de Sarreguemines puis dans la crypte de la cathédrale de Metz.

La dépose des verrières réalisée pendant la seconde guerre mondiale fut salutaire car l'église fut endommagée par des tirs d'obus en 1940 et 1944. Finalement, en 1948, l'expert Gaudin de Paris les fit remonter en répartissant les 50 sujets suivant les thèmes : Ancien Testament, Crucifixion et Saint Marcel, Nouveau Testament, les figures des saints et les figures des apôtres.

Dans la baie centrale, dans un vaste cadre architectural, on voit en bas la scène du couronne-



Photo datant de 1893, où il apparaît que les vitraux (alors en cours de restauration) ont été remplacés par des planches

ment du pape Saint Marcel, patron de la paroisse. Au-dessus, se détachant en clair, une grande Crucifixion. Le tout est enfermé dans une grande architecture à baldaquins, parmi lesquels on voit une Vierge à l'Enfant.

De la fenêtre de gauche, 24 scènes de la Genèse sont traitées dans les médaillons très élégamment cernés par les pampres qui montent en s'enlaçant.

La fenêtre de droite était consacrée à la vie du Christ dont il ne reste que treize panneaux.

A la différence du vitrail de la Genèse, les scènes ici ne sont pas isolées dans les médaillons ni séparées par des bordures, mais seulement par l'armature de la fenêtre.

Dans la fenêtre suivante, à droite, on a regroupé des panneaux, également sans bordure, où l'on reconnaît le miracle du champ de blé qui, lors de la Fuite en Egypte, croît soudain pour cacher la Sainte Famille à ses poursuivants, le martyre de Saint Barthélémy et quatre scènes de l'Apocalypse.

Les autres fenêtres du chœur ont des représentations des Apôtres qui ne sont plus au complet.

## Les vitraux déplacés

De 1888 à 1893, pendant la campagne de restauration de nos vitraux dans l'atelier Ott-frères, tous les panneaux déposés ne retrouvent pas l'église de Zetting.

Deux panneaux du collège apostolique (Jean et Jacques le Majeur) ainsi que des fragments des panneaux (Philippe et Matthieu) sont remontés dès 1893 dans le chœur de l'église de Morhange, à la demande du curé Nicolas Krémer.

Deux autres panneaux du même ensemble passent dans la Collection Göringer de Fribourg-en-Brigsau.

L'un d'eux est acheté en 1940 pour le Musée de Hesse à Darmstadt (Allemagne), un autre entre en 1942 au Musée de l'Œuvre Notre-Dame à Strasbourg.



L'apôtre Jude-Thaddée avec son article du Credo (H. : 0,55 m - l. : 0,52 m), provenant de l'église Saint-Marcel de Zetting. Musée de l'Œuvre Notre-Dame : Strasbourg.



L'apôtre Jacques le Mineur (H. : 0,99 m - l. : 0,52 m). Musée de Darmstadt.

## De quand datent les vitraux et qui les a faits ?

La notice descriptive de l'église par Boulangé publiée en 1853 est fort précieuse.

Le professeur Kraus les reproduisit pour la première fois en 1889 dans "Kunst und Altertum in Lothringen". Citons également les publications de l'abbé Jacques Touba, de M. Henri Hiegel, et surtout de la spécialiste incontestée des vitraux de Zetting Mme Marie-Louise Hauck.

Mme Hauck y a consacré 2 études parues en 1962 et 1970. Elle estime qu'ils ont été exécutés entre 1434 et 1440.

Par des comparaisons avec d'autres vitraux du XV<sup>e</sup> siècle, elle a pu constater des similitudes avec des vitraux de la Cathédrale d'Ulm, de l'église des Carmélites de Boppard (près de Coblenche), de Strasbourg et de Vieux-Thann.

Mais c'est surtout avec des vitraux de la cathédrale de Berne que les ressemblances sont les plus grandes. Les fenêtres à médaillons sont rares au XV<sup>e</sup> siècle ; aussi remarque-t-on des caractères communs au vitrail de la Genèse de Zetting et aux vitraux à scènes bibliques de Berne, qui datent de 1451.

De toutes les recherches, il ressort que nos verrières doivent être l'œuvre d'un atelier strasbourgeois, mais les artistes auteurs n'ont pas pu être identifiés avec certitude.

Toujours est-il que l'ensemble restant est exceptionnel, preuve manifeste du rayonnement de l'art alsacien vers la Lorraine.

Les vitraux conservés font vivement regretter la destruction de ce qui n'existe plus, car ces belles verrières, qui dataient de la construction de l'édifice, devaient produire un magnifique effet d'ensemble.



## Bibliographie :

- G. BOULANGÉ. Notes pour servir à la statistique monumentale de la Moselle. Metz, 1853.
- F.X. KRAUS, Kunst und Altertum in Elsass-Lothringen - Tome 3. Strasbourg, 1889
- J. TOUBA. Die alten Fenster der Kirche von Zettingen dans Jahrbuch der Elsass-lothringischen wissenschaftlichen Gesellschaft. Strasbourg, 1931.
- H. HIEGEL et abbé A. DEMMERLÉ. Zetting et son église. Monographie de la Lorraine mosellane N° 47.
- M.-L. HAUCK. Die Glasgemälde der Kirche von Zettingen. Sarrebrück, 1970.
- M. HEROLD. Le vitrail en Lorraine à la fin du Moyen- Âge. Thèse de doctorat. Université de Nancy II, 1983.

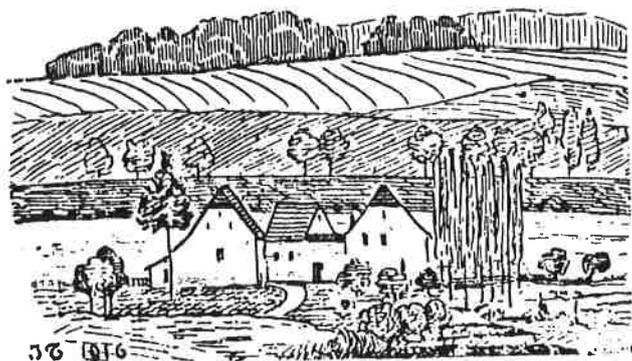
# Le Moulin de Dieding

Le Moulin de Dieding est défini dans un extrait d'un rapport administratif au lendemain des dévastations de la guerre de 30 ans, "comme étant un moulin du terroir avec lequel se faisait un trafic de blé et de seigle de plusieurs villages, mais dont il ne reste que quelques pierres entières ; tamis, châssis, encadrements et caisses à farine ont tous été brûlés ; les roues à eau sont très brisées et pourries, de même que les roues dentées se trouvent démontées ; tout est presque à refaire à neuf". C'est dans cet état que le Moulin de Dieding a été mis par la soldatesque du roi de Suède.

Le fermier l'ayant reçu en héritage dut verser une rente annuelle de 14 muids de grains (seigle) et autant de blé à la Trésorie de la Haute Administration de Sarrebrück. Mais, déjà en 1635, il y avait les horreurs de l'invasion dans le pays. Quand Rheinhard von Walmerode, Général-Commissaire de l'Armée Impériale du Quartier Général de Biderstroff près de Dieuze se renseigna à Sarrebrück combien on pouvait prendre de contributions de guerre dans ce comté pour l'année en cours 1635, on lui spécifia les rentrées d'argent et de récoltes comme ce fut indiqué sur la liste des rentes. Mais le rapport conclut avec ces termes : "Dans la plupart des régions, les récoltes étaient ravagées avant la moisson par l'Armée qui était, soit logée par les habitants, soit de passage, et ce qui était ensuite engrangé, était alors consommé de la sorte, battu et emmené, de telle façon qu'on ne trouvait plus rien dans aucun village ; en outre, plus un insoumis (desquels il n'en resta d'ailleurs pas beaucoup, car ils moururent de faim et d'épuisement dans les forêts) ne se trouvait ou se laissait apercevoir dans aucun village ; les rentes de céréales ne rapportaient plus rien comme spécifié plus haut ou étaient arrachés par les pauvres, tels des corrompus". Dans de telles conditions un moulin ne pouvait plus travailler. Le vrai moment où le moulin de Dieding se mit à

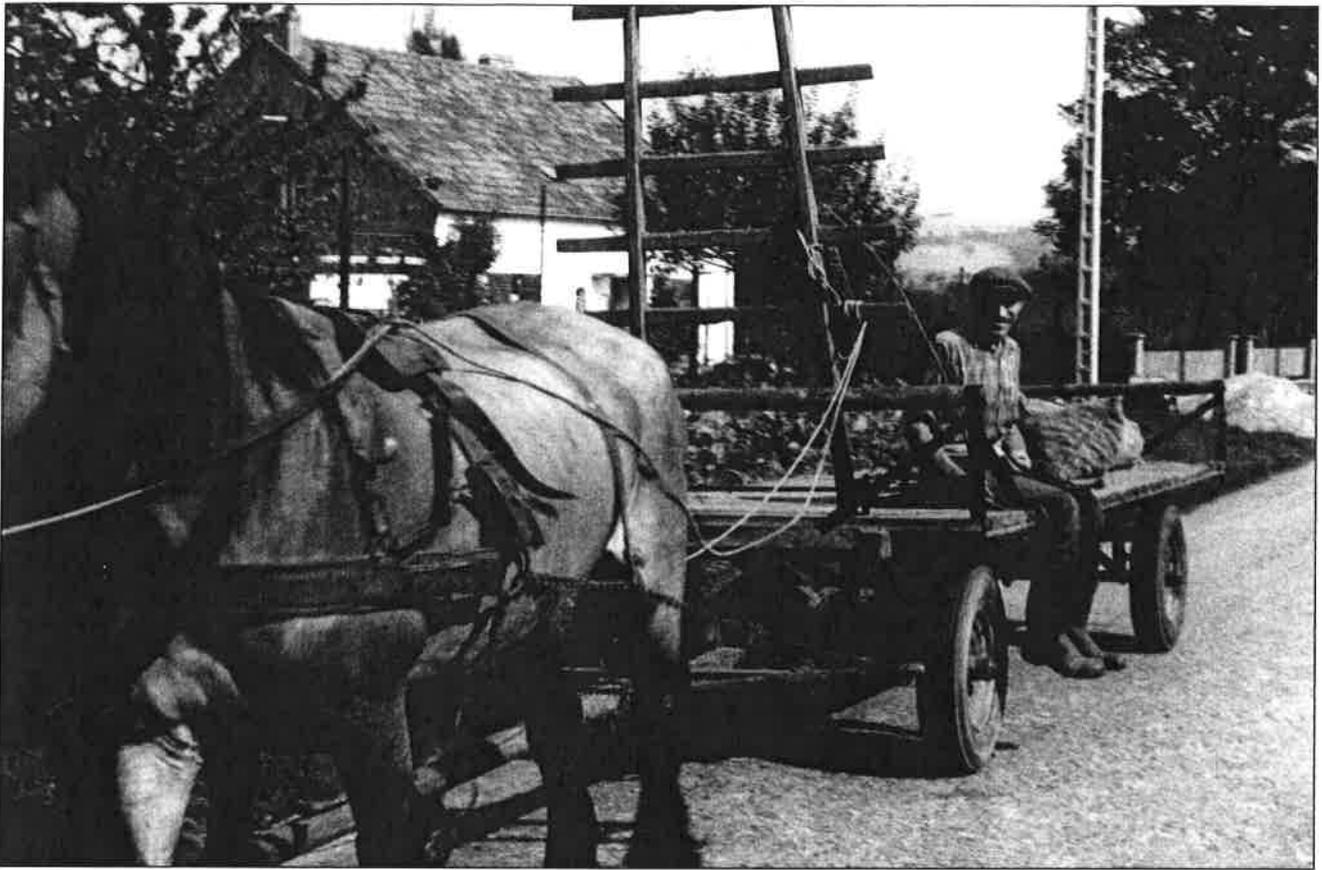
fonctionner d'une manière régulière n'a pu être établi. Mais on peut penser que ce fut le cas au plus tard en 1676, car, cette année-là, le 17 juillet mourut à Sarreguemines un Oster, meunier de Dieding, qui fut enterré près de la Sainte-Croix. Dans la même année, il semble que la famille éloignée de Jean Irminger, un sarrebrückois Meier de Dieding, s'y est réfugié. Cependant, la "Dynastie des meuniers", les Missler, qui s'occupa pendant plus d'un siècle du fonctionnement du moulin, ne fut confirmée qu'à partir de 1699 dans les Livres des Eglises de Zetting-Dieding. La série débuta avec Missler Georges de 1699 à 1740, âgé de 65 ans, suivi de son fils Missler Nicolas (épouse Charpentier Marguerite) dont le descendant Missler Valentin épousa en 1775 Mayer Marguerite de Eschweiler. Il mourut en 1790, à l'âge de 50 ans.

La date de 1742 inscrite au-dessus de l'entrée des bâtiments du moulin laisse penser que ceux-ci ont subi vraisemblablement, au cours de cette année-là, des transformations. Le moulin fut à plusieurs reprises le théâtre d'accidents. Ainsi, en mai 1699, le fils du meunier, âgé de 18 ans, Melchior Misel (Missler), tomba d'une barque et se noya. Un homme marié de Bitche, Jean Reichling, travaillant à Wittring, avait disparu pendant plus de 5 semaines et, le 14 mars 1774, on retrouva son corps au barrage du moulin de Dieding. En 1782, la Sarre fit deux jeunes victimes : un domestique de 16 ans se noya le 26 juin pendant qu'il faisait boire les chevaux du paysan Georges Ludmann et, le 14 novembre, on retira de l'eau, près du moulin de Dieding, le jeune Jean-Charles Becker, qui était tombé dans la Sarre près de Witting 7 jours auparavant.



Dessin de l'abbé  
Jacques Touba, 1916

Diedinger Mühle.



1965 - HOFFMANN André en route vers l'Allmend.

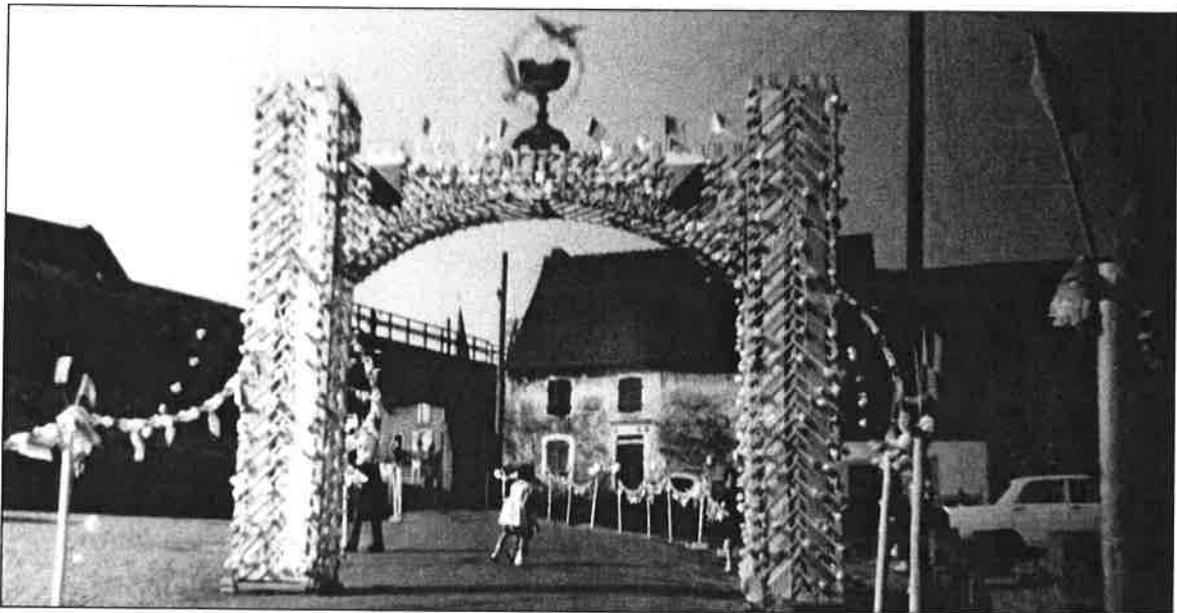


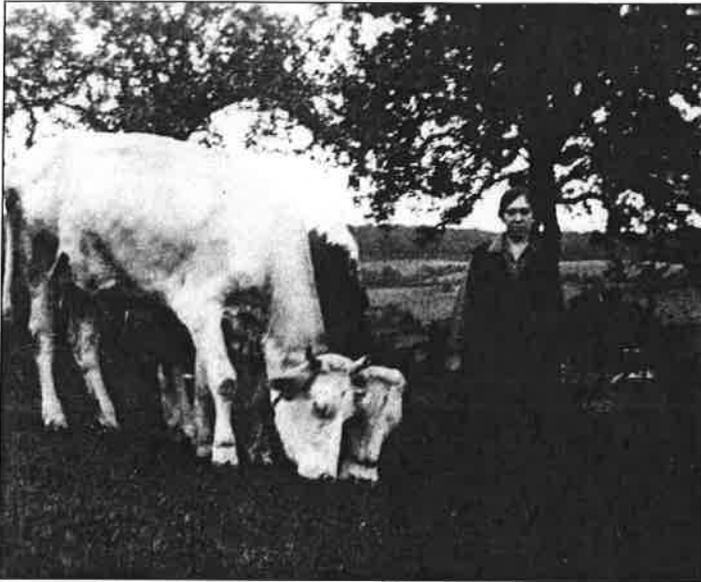
1965 - Pierre Meyer et son épouse, Houppert's Peter et Bertsche : La récolte des pommes de terre.

# Les photos



Arc de triomphe  
Décorations à l'occasion  
de la première messe  
d'un prêtre





1923 - RIMLINGER Hedwige (Ungehare's Hedwige)  
am Bann



Marie THIEL (1875 - 1955)  
née HOFFMANN «Murnickelsmarie»  
devant sa maison 9 rue principale



MEYER Joseph (HOUPPERT'S Joseph)



Auguste THIEL  
né le 23 août 1906



1955 - THIEL Auguste, THIEL Joseph, HEITGER Louis :  
Service militaire en Algérie

# Dieding



Grand'rue autrefois



SCHNEIDER Ginette, LAJIC Marie-Odile,  
KLEIN Marie Claire,



LAJIC Emilie am Dorfbrunne



HENRICH Gabriel

# Les photos



Début des années 1980 - Debout de gauche à droite : Auguste MEYER, Henri JUNG, Edouard ANDRES, Francisca ANDRES, Eugénie KIRCH, Marie GLATZ, Albert GLATZ, Jacques KIEFFER, André HEITGER, François SCHILLÉ, Emile HOFFMANN, Marie HOFFMANN.  
Assis de gauche à droite : Marie MISSLER, Madeleine JUNG, Léonie BURGUN, Rose MEYER, Paulette SCHILLÉ, Pauline LAUER, Marie GLATZ, François KAESZ, Octavie KAESZ.



1959 - De gauche à droite : 3<sup>ème</sup> rang : Solange JUNG, Astrid KLAMM, Marlyse JUNG, Marie-Thérèse THIEL, Marcelle MEYER, Françoise LUTZ, Lucie GLATZ, Evelyne KARMANN, Danielle HOVER, Mme REDLINGER 2<sup>ème</sup> rang : Stéphanie MEYER, Christiane MEYER, Chantal JAMANN, Monique MEYER, Simone JAMANN, Geneviève JACOBS, Marlène MEYER, Françoise HOFFMANN.  
1<sup>er</sup> rang : Nicole HEISCHLING, Christiane WACKERMANN, Bernadette SCHMITT, Blandine ANDRÈS, Annie MULLER, Yvette MULLER, Marianne RISSE.

## Des artistes en herbe !



Au cours de l'année scolaire, les élèves de la classe CP - CE1 - CE2, avec leur maîtresse Nathalie Heckel, ont expérimenté la peinture sur faïence en produisant un beau panneau qui, après avoir été exposé à la médiathèque de Bitche et ensuite au Casino des faïenceries à Sarreguemines, décore à présent les murs de l'école. Ce panneau est le fruit d'un travail effectué sur plusieurs mois et nécessita beaucoup d'application. Nos petits artistes peuvent donc en être fiers. Mais laissons leur plutôt la parole...

### La peinture sur carreaux

Nous nous sommes basés sur des représentations de tableaux de Hundertwasser et d'un seul tableau appelé "Le Boulevard". Sur une grande feuille de papier blanc, la maîtresse a tracé des carrés. Après, nous nous sommes entraînés sur une ardoise à faire des arbres et des collines. Après, nous les avons redessinés, mais sur les carreaux. Nous les avons peints, et la maîtresse a cuit les carreaux et les a collés. Moi, je n'ai pas aimé découper les arbres pour les coller sur la grande

feuille blanche. Autrement, j'ai tout aimé et ce que j'ai aimé le plus : peindre les collines. Le 1er juin, nous sommes allés au musée et nous avons vu "Le Boulevard" en vrai ! Il mesure 230 X 350 cm.  
Manoah (CE2)

### Le carrelage de couleurs

La maîtresse a commencé à afficher des dessins de Hundertwasser au tableau. Après nous nous sommes entraînés à dessiner les collines sur l'ardoise. Ensuite la maîtresse a pris une affiche. Elle a dessiné nos collines.

Nous avons pris des couleurs : bleu, vert, rouge, jaune. Puis on a pris du papier dessin, et on a dessiné des arbres de toutes formes. Ensuite, les élèves ont pris un pinceau noir et on a repassé sur les arbres. Peu après, on a peint à l'intérieur des arbres.

Plus tard, la maîtresse a ramené le carrelage et on a tout refait comme je vous l'ai montré. Et voilà l'histoire du carrelage.

Sophie (CE2)

## Séjour de découverte à Ottrott

Les élèves de la classe de CE2 - CM1 - CM2 de l'école élémentaire, accompagnés de leur maîtresse et d'un parent d'élève, ont participé à une classe découverte au Domaine St-Jacques à St-Nabor - Ottrott (Alsace) du 12 au 17 mars inclus.

Durant ce séjour, ils ont pu participer à diverses activités avec leurs correspondants de la classe de CM2 de Farébersviller.

Ils ont ainsi pu donner du sens à l'étude de l'histoire médiévale grâce à la visite du château du Landsberg, dont les ruines témoignent de l'habitat et de la vie seigneuriale.

Les visites des villes d'Obernai et de Strasbourg ont permis également d'apprécier l'évolution de l'architecture durant les périodes successives, mais aussi d'observer les spécificités alsaciennes que sont les maisons à colombage.

Par la visite du quartier européen de Strasbourg, les élèves ont réalisé l'importance de la construction de l'Europe.

Souvent, le culturel a été associé au sportif ; grâce aux diverses randonnées, nos élèves ont été sensibilisés au problème de la pollution, ils ont également redécouvert la nature et le goût de l'effort.

Ils se sont rendus sur le Mont Ste-Odile, d'où ils ont pu admirer la vallée et ont visité l'aquarium d'Ottrott.

Malgré un temps peu propice aux activités sportives, les élèves de Zetting et de Farébersviller ont fait connaissance et se sont associés dans des activités sportives collectives, sans a priori.

Très bien encadrés, ils ont goûté aux joies des soirées animées.

Les élèves tiennent à remercier le Conseil Général, la Municipalité de Zetting ainsi que leurs parents pour ce séjour formidable, enrichissant, tant au niveau des acquisitions qu'au niveau de l'ouverture sur les autres et la socialisation.



- **Ecole élémentaire** : 33 élèves
- CP - CE1 : Nathalie HECKEL, adjointe
- CE2 - CM1 - CM2 : Valérie FERRI, directrice

- **Ecole maternelle** : 18 élèves
- Deux enseignantes à mi-temps :  
Pascale VERRAEST et Mademoiselle DUFLOT
- Aide maternelle : Marie-Louise HOFFMANN

# Centre aéré

Sous l'égide de la fédération «Culture et Liberté», avec la participation des Communes de Zetting, Sarreinsming, Rémelfing, l'interassociation de Sarreinsming a organisé un centre aéré estival du 6 au 17 août 2001. Ce centre a eu lieu à Sarreinsming et regroupait les enfants des 3 communes, âgés de 6 à 12 ans, encadrés par une directrice, 5 animatrices diplômées (dont Christelle LETT de Zetting) ainsi que plusieurs bénévoles.

Une cinquantaine de jeunes dont 10 de Zetting ont participé pendant deux semaines.

Thèmes retenus :

- le Far West avec sortie au parc d'attraction de Fraispertuis, construction de totems, recherche de pépites d'or dans la Sarre.
- également initiation au golf (Sarreguemines) et confection d'un sirop de groseilles.

Pour Zetting, c'est l'Association de Gymnastique Féminine qui a adhéré à la Fédération Culture et Liberté.

Devant le succès remporté par le centre aéré, rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

- **printemps : du 15 au 19 avril 2002, uniquement les après-midi.**
- **été : du 15 au 26 juillet 2002.**



## Bénévolat



Etudiant de 3<sup>ème</sup> cycle à l'UFR de Sciences de l'Université de Strasbourg, Michel Rosner aime retrouver son village en fin de semaine.

Emballé par les transformations entreprises aux abords de l'église, il a voulu, à sa façon, y apporter sa contribution.

Comment ?

En sacrifiant une semaine de vacances pour reconstruire bénévolement, dans l'ancien cimetière, un muret de pierres sèches qui s'était écroulé.

Le Maire a profité de la remise des prix aux lauréats des maisons fleuries pour saluer cette autre forme d'embellissement du cadre de vie.

Il a félicité le jeune homme pour son initiative et la qualité d'exécution du travail. Un cadeau lui a été offert au nom de la commune.

Bravo Michel !



## Maisons fleuries



Le concours des maisons fleuries parrainé par la Municipalité et la Société des Arboriculteurs contribue chaque année davantage à l'embellissement des rues du village.

### Lauréats 2001

BRANSTETT Madeleine  
BRANSTETT Yolande  
DROSS Marcelle  
HEITGER Florentine  
HEN Marcelle  
HOFFMANN Adèle  
HOFFMANN Marie  
HUTH Isabelle  
KRAUSER Marie-Louise  
LUTZ Béatrice  
MEYER Mariette  
MEYER Clément  
MEYER Nadine  
MEYER Marie-Jeanne  
MEYER Raymonde

# Tennis Club

## **Bernard JEDAR, Président du Tennis Club, pouvez-vous nous présenter le club et les différentes activités ?**

Notre Club de Tennis a été créé le 19 juin 1992 et est affilié à la Fédération Française de Tennis depuis 1995.

Comité fondateur :

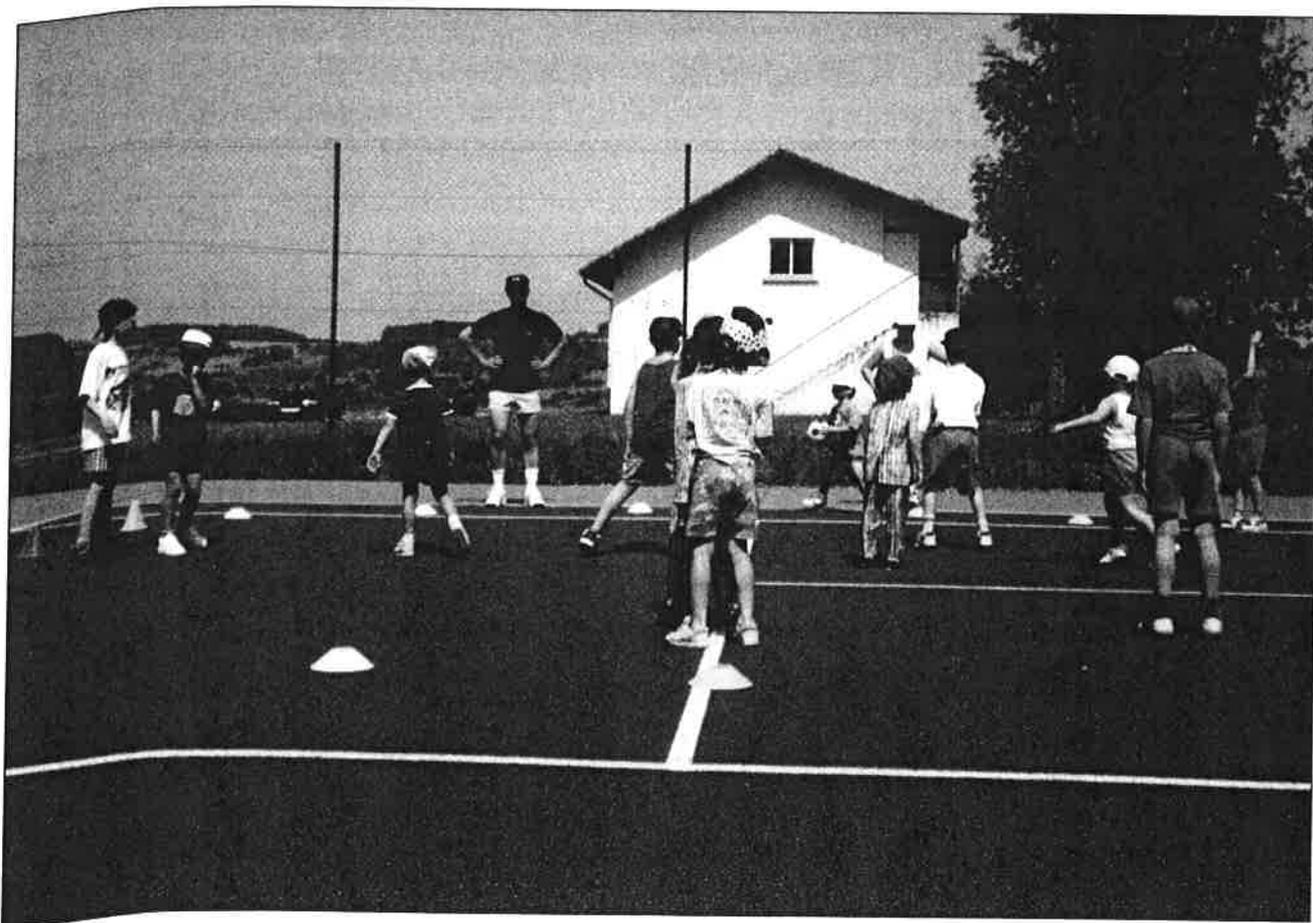
BELOTT Myriam - BORDONNE Sylvain - HOFFMANN Lucien - JEDAR Bernard - LETT Martine - LETT Roland - MEYER Denis - MEYER Marie-Jeanne - MOSBRUCKER Fernand - RISSE Evelyne - SCHAEFFER Raymonde - SCHNEIDER Gilbert - WALDENAIRE Robert.

Comité 2001 :

Président : JEDAR Bernard  
Vice-Président : BORDONNE Sylvain  
Secrétaire : SIBI Nadia  
Trésorier : MOSBRUCKER Fernand  
Trésorier - adjoint : SCHERRER Denis  
Assesseurs : HIPPERT Christophe, JANTZEN Marc,

LETT Martine, PEIFER Michèle.

- Le club compte à ce jour 47 membres dont 39 licenciés.
- Nos activités :
  - Tennis Loisirs
  - Tennis Compétition
  - Mini-Tennis (à partir de 6 ans)
  - Cours d'instruction et perfectionnement.
- Le Tennis Club ZETTING participe au championnat de Lorraine d'été avec une équipe masculine senior, durant le mois de mai, ainsi qu'à la coupe du District qui se déroule au mois de septembre, avec une équipe mixte.
- Nous avons eu cette année l'opportunité de pouvoir entraîner notre équipe fanion sur les courts couverts du Tennis Club Woustviller, pendant la saison hivernale, à raison d'une séance hebdomadaire d'une heure et demie.



## Quels sont les résultats sportifs cette année ?

"Résultats de l'équipe fanion, division, classement, autres clubs du groupe".

### CHAMPIONNAT DE LORRAINE : (DEPARTEMENTALE 3 - poule 1)

1 <sup>ère</sup> journée : GOETZENBRUCK - ZETTING :	4 - 0
2 <sup>ème</sup> journée : ZETTING - WIESVILLER :	4 - 0
3 <sup>ème</sup> journée : ZETTING - ROHRBACH-LÈS-BITCHE (2) :	2 - 2
4 <sup>ème</sup> journée : ZETTING - SOUCHT 3 :	2 - 2

	Points	Match Average
<b>Classement :</b>		
1 <sup>er</sup> ROHRBACH-LÈS-BITCHE (2) :	11	8
2 <sup>ème</sup> GOETZENBRUCK :	8	2
3 <sup>ème</sup> ZETTING :	8	0
4 <sup>ème</sup> SOUCHT (3) :	8	-2
5 <sup>ème</sup>	5	-8

### COUPE DU DISTRICT DE SARREGUEMINES

#### ÉLIMINATOIRES :

GROUPE A : 1 <sup>ère</sup> journée :	
SARREINSMING - ZETTING :	1 - 4
ROTH (2) - ZETTING :	1 - 4
ZETTING - WOUSTVILLER (1) :	0 - 5

	Points	Match Average
<b>Classement :</b>		
1 <sup>er</sup> WOUSTVILLER (1) :	6	15
2 <sup>ème</sup> ZETTING :	4	+1
3 <sup>ème</sup> ROTH (2) :	2	-3
4 <sup>ème</sup> SARREINSMING :	0	-13

A noter que Woustviller (1) a remporté la coupe du District face à Hambach (1).

### Au-delà des activités sportives, le Tennis Club organise chaque année son traditionnel LOTO FAMILIAL et avec quel succès !

Dès la création de notre club, il nous a fallu trouver un moyen de le financer autre que par le biais des cotisations. Nous avons pris la bonne initiative de lancer le jeu du Loto familial dans notre commune en 1994. Cette manifestation, reconduite chaque année, connaît un succès grandissant. La qualité des lots offerts aux gagnants et la convivialité de cette manifestation ne sont pas étrangères à ce succès.

### La sortie au mois de mai à Roland Garros, un régal pour amateurs de tennis et chasseurs d'autographes.

Chaque année à la fin du mois de mai, nous organisons une sortie aux Internationaux de Roland Garros à Paris. Cette journée, nous l'organisons conjointement avec le Tennis Club de Woustviller afin d'obtenir un maximum de réservations. Le déplacement s'effectue en autocar au départ de Zetting, à quatre heures du matin, et le retour s'effectue dans la nuit aux environs de

deux heures. La journée "tennistique" démarre à onze heures et se termine vers vingt heures.

Avec les billets d'entrée obtenus cette année nous avons pu suivre les rencontres sur le "Court Chatrier" (ex-central) et sur tous les courts "annexes" (11 au total) et faire la chasse aux autographes sur les sept courts d'entraînement.

### Le Tennis Club a-t-il d'autres projets ?

Le Tennis Club Zetting a l'intention de créer pour la saison à venir un C.I.T.A (Centre d'Initiation au Tennis pour Adultes) organisé par le Comité de Moselle de Tennis.

Ces cours s'adressent à des débutants non classés de 16 ans et plus ayant pris une première licence en 2001 ou à l'occasion de la nouvelle saison 2002. Un C.I.T.A doit comprendre au minimum 6 joueurs(euses) et se déroule en 12 séances de 1h ou 8 séances de 1h30, et est encadré par un Moniteur Breveté d'Etat.

Sachant que la nouvelle saison a démarré le 1<sup>er</sup> octobre, les intéressés sont priés de s'inscrire le plus rapidement possible auprès du Président :

**CONTACT :** Bernard JEDAR, 5 rue de Tholey  
Tél : 03 87 02 31 01.

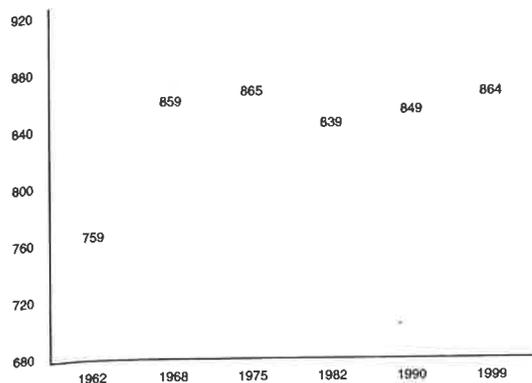
# Résultats du recensement 99



## Zetting

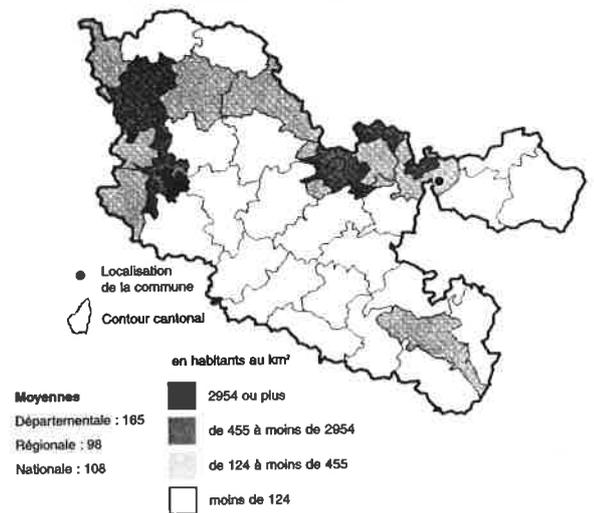
Au 8 mars 1999, Zetting compte 864 habitants (426 hommes et 438 femmes), soit une densité de 124 habitants au km<sup>2</sup>. La population est en légère hausse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, la commune a gagné 15 habitants. En vingt-quatre ans, depuis 1975, la commune a perdu 1 habitant.

### La population depuis 1962



Sources : Insee, recensement de la population 1999

### La densité de population dans le département



Sources : Insee, recensement de la population 1999 © IGN Insee 2000

### L'évolution de la population de 1975 à 1999

Au cours des années quatre-vingt-dix, le déficit naturel a été compensé par des arrivées de population. En effet, entre les deux derniers recensements, on a enregistré 51 naissances et 57 décès dans la commune ; le déficit naturel s'élève donc à 6 personnes. Par ailleurs, l'exédent des entrées sur les sorties de population est de 21 personnes.

	1975-1982	1982-1990	1990-1999
Naissances	48	66	51
Décès	69	58	57
Solde naturel	- 21	8	- 6
Solde apparent	- 5	2	21
Variation de la population	- 26	10	15

Sources : Insee, recensement de la population 1999  
 Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès au cours de la période.  
 Solde apparent des entrées-sorties : différence entre la variation de la population entre les deux recensements de 1990 et 1999 et le solde naturel. Il représente à la fois le solde des flux de population ayant affecté la zone (entrées moins sorties) et la différence de qualité entre les deux recensements.

### La commune dans son environnement

Zetting appartient à l'arrondissement dont Sarre-Union est la sous-préfecture. L'arrondissement regroupe 84 847 habitants, soit une densité de 107 habitants au km<sup>2</sup>. La population de la commune en représente donc 1 %. Celle de l'arrondissement est en légère hausse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, l'arrondissement a gagné 2 164 habitants. Dans l'ensemble du département, la population est passée de 1 011 302 habitants en 1990 à 1 023 447 habitants en 1999 ; soit un gain de 12 145 habitants.

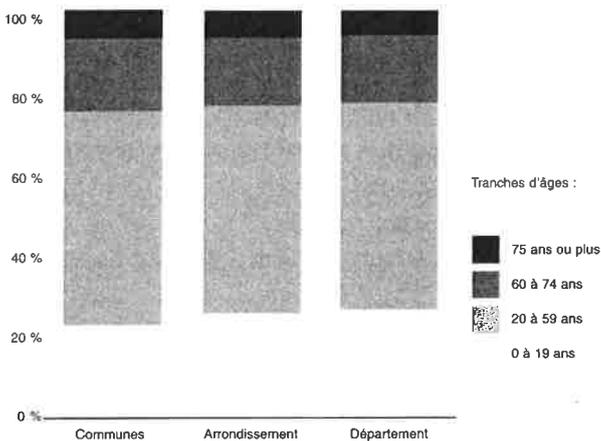
	Population en 1990	Population en 1999	Variation 1990-1999 %
Commune	849	864	1,8
Arrondissement	82 683	84 847	2,6
Département	1 011 302	1 023 447	1,2

Sources : Insee, recensement de la population 1999

# Résultats du recensement 99

## Les jeunes et les seniors

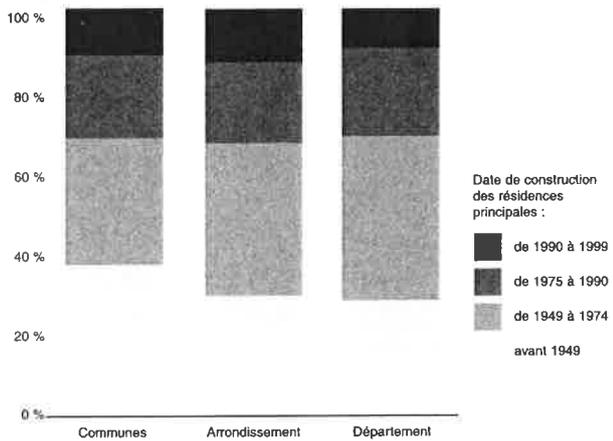
La répartition entre jeunes et moins jeunes est à peu près la même que dans l'ensemble du département. Les 53 habitants qui ont 75 ans ou plus représentent 6,1 % de la population ; cette proportion est de 6 % dans le département. Les 189 jeunes de moins de 20 ans représentent 21,9 % de la population ; à comparer à 25,2 % dans le département.



Sources : Insee, recensement de la population 1999

## Le neuf et l'ancien

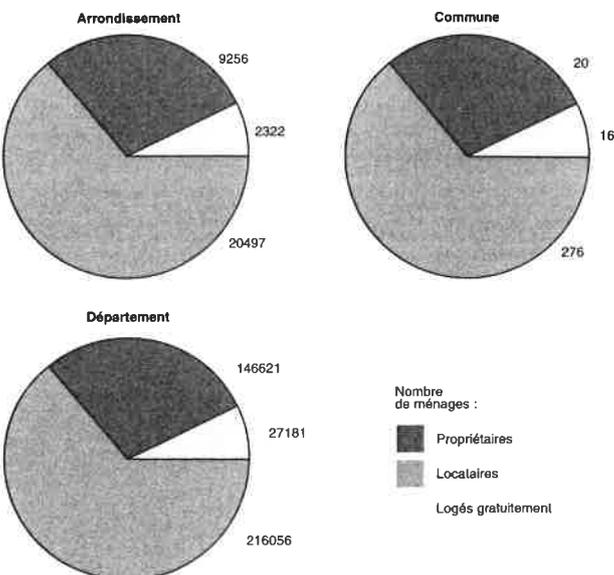
La commune comprend 336 logements : 312 résidences principales et 8 résidences secondaires ou occasionnelles (au moment du recensement, 16 logements sont déclarés vacants). Le parc de logement est ancien : 203 seulement ont été construits après la dernière guerre, soit une proportion de 60,4 %. Cette proportion de logements récents, construits depuis un demi-siècle, est de 70,1 % dans l'arrondissement et de 70 % dans le département.



Sources : Insee, recensement de la population 1999

## Les propriétaires et les locataires

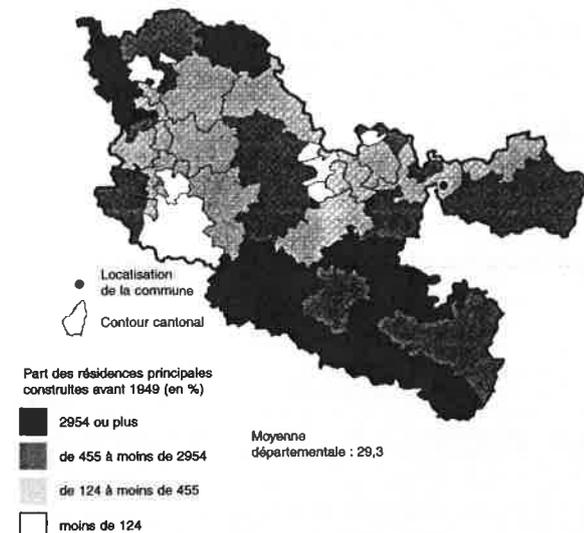
La grande majorité des résidences principales est constituée de maisons individuelles (88,5 %). La grande majorité des habitants de la commune est propriétaire de son logement : 88,5 % des ménages.



Sources : Insee, recensement de la population 1999

## Le confort des logements et leur ancienneté

Les installations sanitaires et le moyen de chauffage sont des éléments objectifs d'appréciation de la qualité des logements : la plupart des résidences principales ont au moins une baignoire ou une douche et possèdent le chauffage central ou électrique.



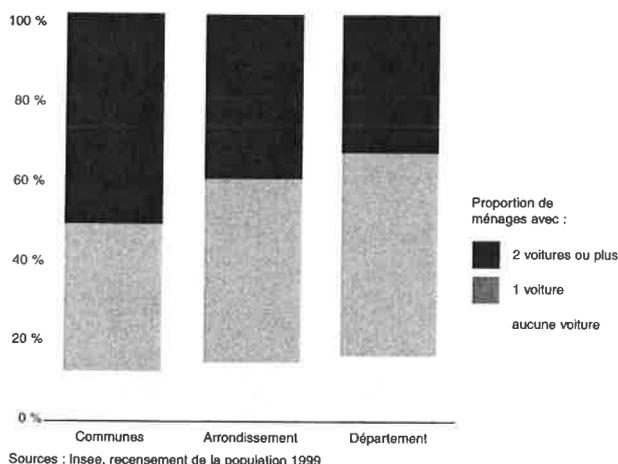
Sources : Insee, recensement de la population 1999 © IGN Insee 2000

# Résultats du recensement 99



## L'automobile

L'équipement en automobile des habitants de la commune est relativement élevé : 41 ménages seulement n'en ont pas. La proportion de ménages ayant au moins une automobile est de 86,9 %; dans le département, cette proportion est de 82 %.



## Où vont travailler les habitants de la commune ?

	dans la commune de résidence	dans une autre commune du même département	hors du département
<b>Nombre d'actifs travaillant</b>	33	263	84
<b>Pourcentage d'actifs travaillant</b>	8,7	69,2	22,1

Sources : Insee, recensement de la population 1999

## La population active

Parmi les 864 habitants de la commune, 413 personnes sont actives : 237 hommes et 176 femmes. Au moment du recensement, 31 de ces actifs cherchent un emploi et 380 travaillent. Parmi ces personnes qui ont un emploi, 26 exercent une profession à leur compte ou aident leur conjoint ; les 354 autres sont salariées. Une petite minorité de ces actifs exerce dans la commune; 347 personnes vont travailler en dehors. Dans l'arrondissement, la population active est de 38 147 personnes. Parmi elles, 3 811 cherchent un emploi, ce qui représente un taux de chômage de 10 %. Dans le département, le taux de chômage est de 11,6 %.

	Commune	Arrondissement	Département
<b>Parties actives</b>	413	38 147	449 101
<b>hommes</b>	237	22 550	256 005
<b>femmes</b>	176	15 597	193 09
<b>Population active ayant un emploi</b>	380	34 183	395 062
<b>salariés</b>	354	31 623	364 668
<b>non salariés</b>	26	2 560	30 394
<b>Chômeurs</b>	31	3 811	52 066
<b>Taux de chômage (%)</b>	7,5	10,0	11,6

Sources : Insee, recensement de la population 1999

La population active regroupe l'ensemble des personnes qui ont un emploi ou qui en cherchent un, et des jeunes gens qui font leur service national. Les apprentis et les stagiaires en entreprise sont comptés dans la population active ayant un emploi. On distingue les salariés et les personnes non salariées ; ces dernières travaillent à leur compte ou aident un membre de leur famille dans sa profession. Le taux de chômage est la proportion dans la population active de personnes qui ont déclaré chercher un emploi.

La population utilisée dans cette représentation est la «population sans double comptes». Elle peut différer de la population totale qui vous a été annoncée en 1999. En effet, dans la population totale, certaines personnes sont comptées deux fois. Par exemple, les étudiants qui ont un petit logement proche de leur université sont comptabilisés dans la commune où ils habitent mais aussi dans celle de leurs parents. Dans la population sans doubles comptes, ils ne sont comptabilisés que dans la commune où il habitent. La population totale sert de référence pour les textes législatifs et réglementaires (indemnités des élus, dotation globale de fonctionnement, etc.). En revanche, la population sans doubles comptes est utilisée pour la représentation des statistiques.

Pour ZETTING, les chiffres sont les suivants :  
 Population sans double comptes : 864  
 Population totale : 885

# Opération programmée d'Amélioration de l'habitat (OPAH)

## Des subventions

### LES TRAVAUX SUBVENTIONNABLES :

Création de chauffage central ou de sanitaires.  
Réfection de la toiture.  
Mise aux normes électriques, isolation des murs et planchers, double vitrage.  
Ravalement de façades, sous certaines conditions.  
Redistribution et extension des logements, sous certaines conditions.

### LA SUBVENTION A.N.A.H. (propriétaires-bailleurs) :

25 % du montant des travaux H.T. avec des loyers libres, 40 % du montant des travaux H.T. avec des loyers conventionnés, 60 % ou 70 % du montant des travaux H.T. avec des loyers conventionnés et des locataires à faibles ressources.

### LA PRIME À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (propriétaires-occupants) :

25 % du montant des travaux, plafonnée à 17 500 F, sous conditions de ressources.

### LA SUBVENTION DU S.I.V.O.M. DU BASSIN DE SARREGUEMINES :

5 % du montant des travaux H.T. en cas de logement conventionné.

### LES SUBVENTIONS DES CAISSES DE RETRAITES, LES PRÊTS SOCIAUX À 4 % OU 0 % :

Pour tout type de travaux, sous conditions de ressources et d'acceptation.

### POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS ET CONSEILS GRATUITS, ADRESSEZ-VOUS À JEAN-MARC BORT OU NOËLLE LALEU

C.A.L.M. (Centre d'Amélioration du Logement de Moselle)  
9, rue du Grand Cerf à Metz - Tél. : 03 87 75 92 20

Permanences assurées par le C.A.L.M. tous les jeudis après-midi de 14 H 30 à 16 H 30  
dans le S.I.V.O.M. du Bassin de Sarreguemines alternativement à Hambach  
et Grosbliederstroff

### CONDITIONS GÉNÉRALES D'OBTENTION DES SUBVENTIONS, DES PRIMES ET DES PRÊTS :

- Obligation de constituer les dossiers de demande de subventions, de primes ou de prêts et obtenir l'accord d'octroi de ces financements par les organismes décideurs avant de commencer les travaux.
- Ancienneté des logements : 10 ans (pour l'obtention du prêt), 15 ans (subvention A.N.A.H.) et 20 ans (Prime à l'Amélioration de l'Habitat).
- Réalisation des travaux par des entreprises, sauf pour l'obtention des prêts sociaux.
- Obligation de location pendant 10 ans pour les propriétaires-bailleurs.
- Obligation de déclaration pour le recouvrement du droit de bail et de la taxe additionnelle (logements locatifs).
- Conditions de ressources pour l'obtention de la prime à l'amélioration de l'habitat (P.A.H.), des subventions des Caisses de Retraites et des prêts sociaux, en prenant compte des ressources de tous les occupants du logement.

## PRINCIPALES PIÈCES NÉCESSAIRES AU DOSSIER DE DEMANDE DE FINANCEMENT :

### ▪ La Prime à l'Amélioration de l'Habitat (P.A.H.) :

- Le formulaire de demande P.A.H., remis par le C.A.L.M.
- Les devis détaillés (prix unitaires et quantités par logement et par corps de métier).
- Les plans avant et après travaux, s'il y a modification de l'emplacement des cloisons ou installation du chauffage central.
- L'avis d'imposition ou de non-imposition de 1999 et celui de toute personne vivant sous votre toit.
- Une attestation de propriété.
- Une attestation mentionnant que le logement a plus de 20 ans (à demander en mairie).
- L'avis favorable de déclaration de travaux ou de permis de construire, s'il y a lieu.
- Un relevé d'identité bancaire (R.I.B.) original au nom du propriétaire.

### ▪ La subvention A.N.A.H. :

- Le formulaire de demande A.N.A.H., remis par le C.A.L.M.
- L'attestation sur l'honneur du paiement de la C.A.C.R.D.B.

- Les mêmes documents que pour la demande de P.A.H. (sauf l'attestation mentionnant que le logement a plus de 20 ans qui n'est pas à fournir).

### Les subventions des Caisses de Retraite :

- Le formulaire de demande de subventions de Caisses de Retraite, remis par le C.A.L.M.
- Les mêmes documents que pour la demande de P.A.H.
- La déclaration annuelle des Caisses de Retraite (éventuellement, les extraits de compte où figurent les derniers versements).

### Les prêts sociaux :

- Le formulaire de demande de prêt, remis par le C.A.L.M.
- Les mêmes documents que pour la demande de P.A.H.
- Les 3 dernières fiches de salaires ou de décompte des indemnités ou les notifications de retraite.
- La dernière notification de la C.A.F. du paiement des prestations familiales, s'il y a lieu.
- Les documents concernant les prêts en cours.
- La dernière quittance d'assurance-incendie.

## Loi S.R.U. : Un mécanisme entièrement revu

La loi SRU apporte au régime de financement des voies et réseaux une réforme tout à fait fondamentale. Le nouveau mécanisme, qui se veut plus équitable et plus sûr, permet la prise en charge par les propriétaires de l'ensemble des coûts d'aménagement des voies réalisées pour permettre l'implantation de nouvelles constructions. S'agissant des réseaux, le texte antérieur, issu de la loi du 9 février 1994, limitait considérablement les participations qui pouvaient être exigées des constructeurs : seule la première personne qui édifiait une construction rendant nécessaire l'extension de réseaux pouvait se voir imposer, dans le cadre d'une autorisation d'urbanisme, de parti-

ciper au coût de cette extension. Cette participation portait sur la seule fraction du coût proportionnel aux besoins de son projet. Les constructeurs suivants, qui, par hypothèse, implantaient leur bâtiment sur une voie déjà équipée, ne pouvaient se voir imposer de contribution pour financer les réseaux. S'agissant des voies, aucune participation à leur réalisation ou à leur aménagement n'était possible en dehors des zones d'aménagement concerté, ou des programmes d'aménagement d'ensemble qui impliquent, selon une jurisprudence constante, l'aménagement de tout un secteur de la commune. L'ancien régime de participation a été abrogé par la loi.

## Une nouvelle répartition des coûts

Le nouveau système de participation permet à une commune, dès lors qu'elle a décidé de créer un segment de voie urbaine nouvelle, de mettre le coût de cet aménagement à la charge de tous les propriétaires des terrains que cette voie rendra constructibles. Cette participation permet le financement des voies entièrement nouvelles et des équipements d'infrastructure qu'elles doivent comporter pour pouvoir implanter de nouvelles constructions. Elle peut également être mise en œuvre lorsqu'une voie préexistante (chemin rural ou route déjà ouverte à la circulation publique, par exemple) doit être aménagée en voie urbaine pour permettre l'implantation de nouvelles constructions.

Les dépenses d'équipement pouvant donner lieu à participation sont précisément énumérées : le coût de la voie proprement dite, notamment les

frais d'étude, d'acquisition des terrains d'emprise de la voie, les coûts des matériaux et de leur mise en œuvre et les éventuels frais financiers ; le dispositif d'écoulement des eaux pluviales, le réseau d'éclairage public, le réseau d'eau potable, le réseau d'électricité, le réseau de gaz, le réseau d'assainissement.

La participation est due lors de la construction d'un premier bâtiment sur les terrains desservis. Elle peut également être obtenue des propriétaires fonciers par voie de convention, préalablement à la délivrance des autorisations de construire. La participation est instaurée par une simple délibération du conseil municipal, laquelle abroge de plein droit la participation pour dépassement du plafond légal de densité dans les communes où il est encore exigible. Ultérieurement, à l'occasion de l'aménagement de chaque tronçon de voie, le conseil municipal fixera les bases de la contribution.

## Les dernières dates du passage à l'euro

Depuis le 1 <sup>er</sup> juillet 2001	Les comptes bancaires et postaux des particuliers et des entreprises passent progressivement en euros et les banques fournissent systématiquement des chèquiers en euros.
Début décembre 2001	Les commerçants et artisans reçoivent des fonds de caisse (pièces et billets) en euros.
14 décembre 2001	Pour 100 F (soit 15,24 €), les particuliers peuvent acquérir leurs "premiers euros" (sachet de 40 pièces) à la banque, à la Poste et chez certains buralistes.
1 <sup>er</sup> janvier 2002	L'euro et ses centimes (ou cents) sont mis en circulation dans les 12 pays de la zone euro.
1 <sup>er</sup> janvier au 17 février 2002 à minuit	Double circulation des pièces et des billets en francs et en euros. Retrait progressif des pièces et des billets en francs.
17 février 2002 à minuit	Suppression du cours légal des pièces et billets en francs.
Jusqu'au 30 juin 2002	Echange gratuit jusqu'au 30 juin 2002 des pièces et billets en francs des clients auprès de leur banque, de La Poste et de la Banque de France qui préciseront les modalités de cette opération.
Après le 30 juin 2002	Les pièces en francs peuvent être échangées gratuitement pendant 3 ans et les billets pendant 10 ans auprès de la Banque de France et du Trésor Public.

## Etat civil



### Mariages dans la commune :

- M. MEYER Yannick Christian a pris pour épouse Mlle LUDWIG Natacha le 18/08/2001.
- M. MEYER Benoît Joseph a pris pour épouse Mlle SPIELDENNER Péguy Simone le 25/08/2001.
- M. PARISELLA Joseph a pris pour épouse Mlle MEYER Rachel le 01/09/2001.

### Mariages hors commune

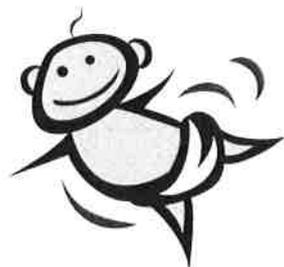
(publications faites dans la commune de ZETTING).

- M. GROSS Dominique a pris pour épouse Mlle HERRMANN Corinne (Wieswiller)

### Naissances

Ont vu le jour cette année :

- ROHR Benjamin Pierre le 17/01/2001
- BICKEL Julian Roger le 17/06/2001
- MASSING Camille Marie le 18/06/2001
- WEIDIG Kevin Thongchai le 09/08/2001
- LETT Chloé le 13/08/2001
- GUTH Marie Hélène Juliette le 22/09/2001
- BOUSBACHER Audrey Sylvie le 2/11/01



## Bibliothèque Municipale

Enfants et adultes de Dieding, Rémelfing, Sarreinsming, Witting, Zetting.

Cette bibliothèque est à votre disposition.

Vous y trouverez :

- Ouvrages de référence
- Documentaires
- Romans pour enfants, adolescents, adultes
- Albums pour enfants
- Bandes dessinées pour enfants et adultes
- Romans en allemand
- Des périodiques : Géo, Je bouquine et J'aime lire

### Horaires d'ouverture :

mardi : 18 h - 21 h - mercredi : 15 h - 18 h  
Adhésion / an : 1,5 g / enfant - 3 g / adulte  
Inscription sur place  
Nouveau numéro : Tél. 03 87 02 36 35

### Décès

Nous ont quittés cette année :

- MEYER Jeannot Joseph Gérard le 01/01/2001
- BIZZARO Quintino le 12/01/2001
- ROHR Louis Albert le 02/04/2001
- DERR Marie Elise le 15/04/2001 épouse MEYER Aloïse
- KRAUSER Guillaume Jean Pierre le 25/08/2001
- SINS Emile Jean le 18/09/2001
- SPREDER Marie Odile le 13/10/2001 épouse HOFFMANN Albert
- HOFFMANN Berthe le 19/10/2001 veuve GLATZ Louis

## Recette du "Waldmeister"

### Durée

*Vivace.*

### Hauteur

*20 à 30 cm ; très bonne plante couvrante.*

### Fleurs

*Petites corolles blanches, étoilées, réunies en grappes clairsemées.*



### Feuilles séchées

*Parfum de foin coupé, à utiliser comme fixateur dans les pots-pourris.*

### Feuilles

*Vert foncé, lancéolées, réunies en cercles autour de la tige, bordure légèrement rugueuse.*

### Tige

*Mince, lisse et quadrangulaire.*

### Racine

*Minces, brun rougeâtre, traçantes.*

### Recette du "Waldmeister"

- 1 litre de Schnaps
- 1 bonne poignée de Waldmeister (aspérule odorante)
- environ 200 g de sucre candi blanc (plus ou moins selon les goûts)

Laisser macérer le tout pendant 7 semaines en remuant régulièrement. Filtrer et mettre en bouteille.

### Recette à base de vin rouge

- Un bouquet de "Waldmeister" + sucre
- 2 cuillères à soupe de tormentille (pharmacie) par litre de vin
- 1 poignée de jeunes pousses de sapin vert.
- Mettre tous les ingrédients dans un grand verre à conserve.
- Macération 8 jours au réfrigérateur puis filtrer.
- Mettre en bouteille.

# Renseignements utiles

## ▪ MAIRIE :

13, rue de l'Eglise  
Tél. : 03 87 02 36 00  
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi  
de 13 h 30 à 18 h 00, sauf mercredi  
Fax : 03 87 02 20 29  
E-mail : mairie.zetting@wanadoo.fr

### Secrétariat de Mairie :

Mme Raymonde EITEL

### Permanence du Maire et des adjoints:

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi,  
de 18 h 00 à 19 h 00 et sur rendez-vous

## ▪ SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX

### de Zetting-Wiesviller-Woelfling

Siège social :  
Mairie de Zetting, aux heures ouvrées  
Tél. : 03 87 02 36 00

**Président** : M. Fabien STENGER

**Secrétaire** : Mme Raymonde EITEL

**Fontainier** : M. Alain MEYER

**ONF Technicien, Garde-Forestier** :

M. DRETSCH Tél. : 03 87 98 50 44

## ▪ SAPEURS-POMPIERS :

### Chef de centre local :

lieutenant : M. Lucien HOFFMANN

Tél. : 18

## ▪ PAROISSE CATHOLIQUE : "

M. l'abbé HALLER Tél. : 03 87 98 07 10

## ▪ GROUPE SCOLAIRE "les Mésanges" :

**Ecole élémentaire** : Tél. : 03 87 02 34 26

**Ecole maternelle** : Tél. : 03 87 02 27 41

## ▪ BIBLIOTHÈQUE :

Relais 2a rue de l'Eglise

Ouverture : Mercredi de 15 h à 18 h

Mardi de 18 h à 21 h

Tél. : 03 87 02 36 35

## ▪ VESTIAIRE DE L'ASSOCIATION SPORTIVE :

Tél. : 03 87 02 10 88

## ▪ LA POSTE :

Tél. : 03 87 98 46 00

## ▪ DISTRICT :

Tél. : 03 87 28 30 30

## ▪ SOUS-PRÉFECTURE :

Tél. : 03 87 27 62 62

## ▪ URGENCES :

**Pompiers** : 18

**Gendarmerie** : 17 et 03 87 95 22 88

## ▪ SAMU : 15

**Médecin de garde** : 03 87 95 45 45

**EDF sécurité dépannage** : 03 87 95 47 45

**GDF** : 03 87 95 01 45

**CHG HÔPITAL DU PARC** : 03 87 95 88 00

**CHS rue Calmette** : 03 87 27 98 00

**CRF le Hohberg** : 03 87 95 96 27

**AMAPA** : 03 87 95 20 52

**Centre anti-poison à Nancy** : 03 83 32 36

**Drogue info-service** : 08 00 23 13 13

## INFO JEUNES : LES NUMÉROS D'URGENCE À CONNAÎTRE

Le suicide est, avec 40 000 tentatives par an, un fléau qui touche tout particulièrement les jeunes de 15 à 20 ans, au point d'être la deuxième cause de mortalité au sein de cette tranche d'âge. Et d'autres menaces les guettent : maltraitance, drogue, dépression, difficultés à aborder les problèmes de santé physique ou psychologique... Voici quelques numéros gratuits et anonymes :

- Sida info service : 0 800 840 800, ouvert 24 H / 24 H, 7 jours sur 7 ;
- Fil santé jeunes : 0 800 235 236 ;
- SOS amitié : 01 42 96 26 26 ;
- Drogues info service : 0 800 23 13 13 ;
- Allô Enfance Maltraitée (public) : le 119 (ou 0 800 05 41 41) ;
- Enfance et Partage (associatif) : 0 800 05 12 34.